

LETTRE DE RÉSILIATION DE BAIL DE LOCATION

Nom et prénom du locataire : _____

Adresse du logement loué : _____

Nom et adresse du bailleur : _____

Objet : Résiliation du bail de location

Par la présente, je vous informe de ma décision de résilier le bail de location du logement situé à l'adresse indiquée ci-dessus, conformément aux dispositions des articles 12 et suivants de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.

Délai de préavis

Conformément à la loi, je respecterai un délai de préavis d'un mois à compter de la réception de cette lettre recommandée avec accusé de réception, sauf disposition particulière (motif légitime et sérieux) me permettant de bénéficier d'un préavis réduit.

Motif (à remplir si préavis réduit)

.....
.....
.....

Demande d'état des lieux de sortie

Je vous saurais gré de bien vouloir convenir d'un rendez-vous pour effectuer l'état des lieux de sortie à la date de mon départ effectif du logement.

Restitution du dépôt de garantie

Je vous rappelle que, conformément à l'article 22 de la loi du 6 juillet 1989, le dépôt de garantie devra m'être restitué dans un délai maximal d'un mois après la remise des clés, déduction faite des éventuelles sommes qui pourraient être retenues pour couvrir des réparations locatives.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du locataire

Signature du bailleur (accusé de réception)

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://modeles-resiliation.com/lettre-resiliation-bail-1-mois/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-resiliation.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.